



Au travail on souffle toujours trop...

À POLARIS, pour pousser les grains répandus au sol à l'étage de granulation, les opérateurs utilisaient des soufflettes qui n'étaient pas aux normes de sécurité. De nouvelles soufflettes ont été mis à disposition par le service sécurité, mais ces dernières ne sont pas assez puissantes. Les grains ne sont pas déplacés ! Alors, certains retirent ces soufflettes inadaptées...

Nous avons rappelé sa responsabilité à la Direction. C'est de mettre à disposition du matériel permettant de travailler dans des conditions correctes. C'est changer les conditions de travail, pour empêcher les salariés de se placer dans des situations à risques en voulant remplir leur mission.

Et si le travail devient moins rapide et bien cela n'est pas grave... L'essentiel est de ne pas se blesser. Bien évidemment, la Direction devra intégrer cette nouvelle réalité du terrain dans ses tableaux Excel. Pour granuler correctement, nettoyer la zone de travail, il faut plus de temps que certains pouvaient le penser... Où l'espérer...

Cause toujours

Sur BH, lorsque les opérateurs renseignaient des fiches SDMA (fiches de dysfonctionnements et de propositions d'améliorations), jusqu'à maintenant il y avait peu ou jamais de réponses, contrairement à POLARIS où cette habitude existe depuis déjà longtemps. Le responsable de l'UP qui vient d'arriver à BH s'est engagé à répondre dans les plus brefs délais à toutes les nouvelles fiches SDMA. Dont acte !

Nous vous conseillons quand même d'écrire une nouvelle fois les anciennes fiches oubliées pour les placer en pleine lumière et obtenir enfin des réponses...

Du feu et de la fumée

La CFDT est une nouvelle fois intervenue pour dénoncer un non-respect de la législation en vigueur. Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de BH, y compris dans le "réfectoire". Nous sommes conscients que les fumeurs n'ont pas de fumoirs officiels à proximité de l'UP. La Direction a accepté notre proposition de déplacer le fumoir sur le chemin qui conduit à la salle de contrôle.

La prochaine fois... Peut être !

Le rapport médical du Service Santé au Travail n'a pas convaincu les membres du CHSCT. Mais il n'avait déjà pas convaincu non plus les experts d'IDEFORCE. En conséquence, CFDT et CGT ont donné à l'unanimité un avis défavorable.